

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 15
le 13 avril 1983

Une tente mongole dans les bois du Québec	1
Proclamation d'une loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie	2
Projet de santé au Mali	3
Visite officielle à Ottawa du vice-président des États-Unis	3
Visite à Ottawa du secrétaire des Affaires étrangères du Mexique	3
Mesures spéciales d'immigration pour résidents iraniens	4
Un lecteur de braille réalisé par des chercheurs de Sherbrooke	4
Accords de financement de la SEE	4
La Banque de données sur le commerce international	4
Création d'un Bureau des affaires constitutionnelles autochtones	5
Les partisans de l'équipe de base-ball de Montréal, une race à part	5
Inventaire des saumons	6
Un micro-ordinateur pour l'enseignement de la musique	6
Une armada moderne en mémoire de sir Humphrye Gilbert	6
Accroissement des francophones au Québec	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Une tente mongole dans les bois du Québec

Au milieu des bois, près de la municipalité de Vinoy, située à quelques kilomètres d'Ottawa, se dresse un bâtiment étrange recouvert de toile verte, tout à côté d'un lac encore à l'état sauvage.

Les jours de grands froids, la fumée sort de la cheminée qui émerge du toit conique pendant que, à l'intérieur, la chaleur réchauffe les visiteurs de passage.

Construite au cours de l'automne 82, la *Yurt* (tente que construisaient les nomades mongols) du camp Coeur Joie surprend les visiteurs qui s'aventurent jusque-là. Elle surprend d'abord par ses dimensions imposantes mais aussi par sa conception originale.

Yando, animateur du camp et l'un des constructeurs de cette habitation nouveau style, précise d'ailleurs, qu'à sa connaissance, cette tente est unique au Québec. "Pour la construire, dit-il, nous nous sommes inspirés de livres sur les habitations typiquement mongoles mais nous avons adapté les plans à nos besoins."

Alors que la *Yurt* traditionnelle est

de dimension assez restreinte, celle du camp Coeur Joie a deux étages et peut accueillir jusqu'à 30 personnes. Le camp Coeur Joie voudrait y organiser des classes de neige pour les écoliers et, pour les adultes, des stages de ski de fond, de raquette, de réflexologie ou d'herbologie.

Yando espère faire redécouvrir aux gens les plaisirs d'une vie simple en harmonie avec la nature.

Entre autres, les groupes désireux de faire de nouvelles expériences en terme d'alimentation peuvent le faire à la *Yurt* puisqu'on leur offre la possibilité de se nourrir exclusivement de produits naturels. Yando, lui-même végétarien, s'empresse cependant de préciser que les personnes désirant manger de la viande peuvent obtenir ce service.

"Nous apprenons également aux gens à faire du pain ou du yogourt et nous essayons de leur faire connaître de nouveaux produits comme l'agar, substance avec laquelle nous pouvons préparer de délicieux jellös", dit-il.

A la *Yurt*, tout est cuisiné sur le

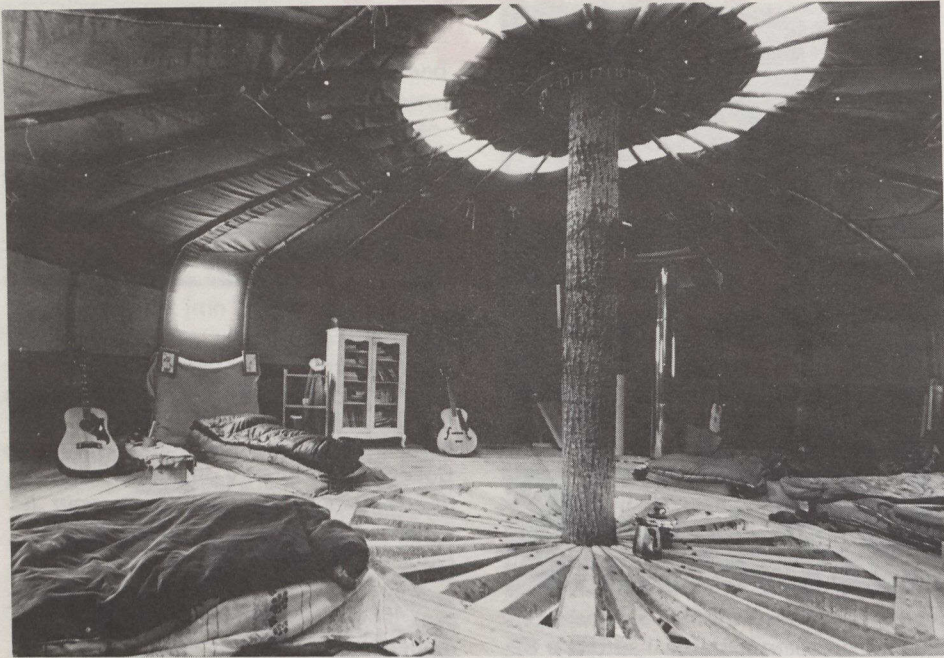


Les concepteurs de la *Yurt* se sont inspirés des tentes mongoles pour construire cette construction aux dimensions imposantes pouvant abriter 30 personnes. A l'avant-plan, Yando, animateur au camp Coeur Joie.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Quand les paupières se font lourdes de sommeil, c'est à l'étage que l'on monte s'enfourer dans son sac de couchage.

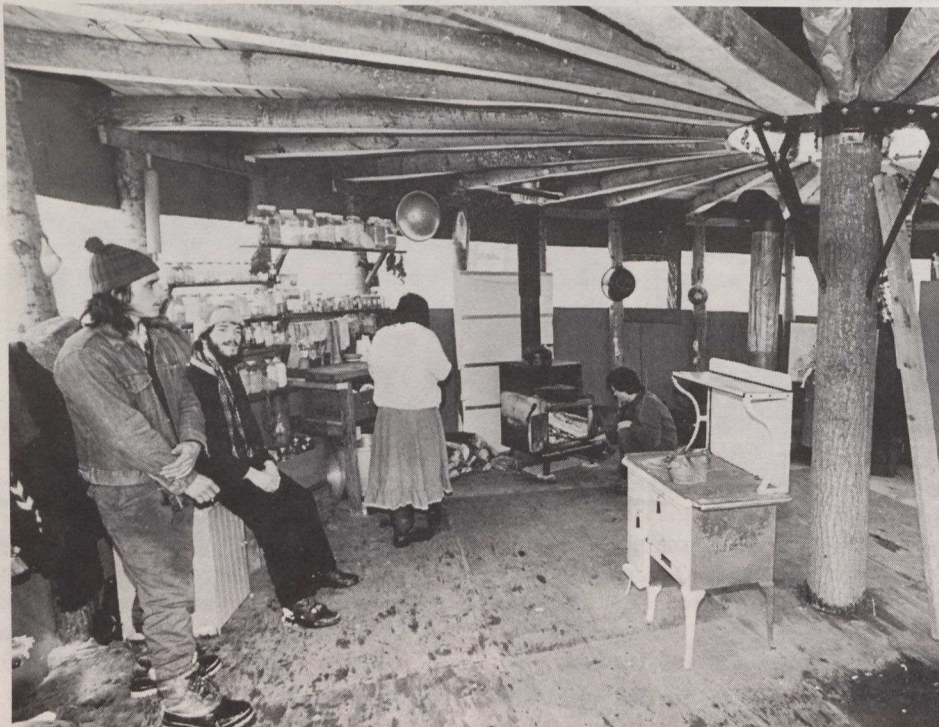
poêle à bois puisqu'il n'y a pas d'électricité. Le soir venu, c'est donc à la lampe à l'huile et à la chandelle que l'on veille, que l'on se conte des légendes, que l'on chante ou que l'on fait de la musique.

Puis, quand les paupières se font lourdes de sommeil, on monte à l'étage s'enfourer dans son sac de couchage en rêvant des étoiles dont seul un mince tissu nous sépare, et de toutes les autres journées à venir loin du stress de

la ville et de la folie du béton.

Fondé dans les années 50, le camp Coeur Joie n'ouvrait, jusqu'à l'été dernier, ses portes que pendant la saison estivale. Mais, cette année, le Conseil d'administration a accepté de lui donner une nouvelle vocation et, dès l'hiver prochain, la cafétéria, transformée en dortoir, devrait accueillir des groupes.

Extrait d'un article de Colette Duhaime publié dans *Le Droit*.



Au rez-de-chaussée, deux poêles à bois chauffent la Yurt et servent à la cuisson des repas.

Proclamation d'une loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie

Le *Bill C-60*, loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie (ONE), a été proclamé le 1^{er} mars 1983. Les modifications apportent de nouvelles mesures destinées à protéger les droits des propriétaires touchés par la construction au Canada de pipelines et de lignes de transmission de juridiction fédérale.

La nouvelle loi prévoit une procédure d'expropriation donnant à des propriétaires le droit de se faire entendre à l'occasion d'audiences publiques locales avant qu'on puisse les exproprier. Elle prévoit en outre une nouvelle procédure de négociation et d'arbitrage qui vise à régler les questions d'indemnisation entre les sociétés et les propriétaires.

Auparavant, lorsque des parties ne réussissaient pas à s'entendre sur les terres requises pour la construction d'un pipeline, les questions d'expropriation étaient réglées en vertu des dispositions de la Loi de 1919 sur les chemins de fer et, pour régler l'indemnisation, on en référerait à une cour supérieure ou à un tribunal de comté.

La nouvelle loi aura un effet sur la procédure seulement lorsqu'il sera déterminé que l'installation s'avère nécessaire et répond à un besoin public. Ainsi, en vertu de la nouvelle loi, les sociétés sont tenues de fournir aux propriétaires une description détaillée du tracé projeté de la nouvelle installation avant que l'emprise ne soit approuvée par l'ONE.

Les sociétés doivent également exposer aux propriétaires la procédure qui sera suivie pour déterminer de façon finale le tracé détaillé, et leurs droits en ce qui a trait à l'acquisition de terres et à l'indemnisation.

La nouvelle procédure exige notamment que l'ONE tienne des audiences publiques locales si un conflit surgit entre un propriétaire et une société au sujet de l'emprise proposée. L'ONE déterminera le tracé et, s'il y a lieu, accordera des droits d'expropriation. La société devra payer toutes les dépenses raisonnablement engagées par le propriétaire pour faire valoir ses droits.

En ce qui concerne l'indemnisation d'un propriétaire, la nouvelle loi permet à la société ou au propriétaire de s'adresser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour demander l'intervention d'un négociateur ou d'un arbitre lorsque les parties ne réussissent pas à s'entendre sur le montant de l'indemnité.

Projet de santé au Mali

Le gouvernement du Canada accordera une subvention de \$716 000 au Comité canadien de l'UNICEF en vue de la réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau, d'hygiène et de santé au Mali, a annoncé le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe.

Les fonds proviennent de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En plus de permettre à la population de s'approvisionner en eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène, la subvention permettra également la formation des fonctionnaires et bénévoles chargés de l'entretien des installations concernées. Les adolescents, les femmes et les enfants seront les premiers à bénéficier des retombées de ce projet, puisque ce sont eux qui souffrent le plus de ce manque d'eau potable et d'hygiène.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de l'UNICEF, échelonné sur quatre ans, qui vise à améliorer les services sociaux et de santé dans 105 communautés des régions de Mopti et de Tombouctou.

Visite à Ottawa du secrétaire des Affaires étrangères du Mexique

La visite officielle récente à Ottawa du secrétaire des Affaires étrangères du Mexique, M. Bernardo Sepulveda Amor, a montré, une fois de plus, la volonté du Canada et du Mexique d'approfondir leurs relations de coopération et de bonne entente tant sur le plan politique que commercial, économique et culturel.

Le secrétaire Sepulveda, arrivé à Ottawa le 15 mars, a rencontré dès le lendemain son homologue canadien, M. Allan J. MacEachen. Les entretiens des deux ministres ont porté sur différents aspects des relations canado-mexicaines et sur des questions multilatérales d'intérêt commun. Ils ont discuté, entre autres, des nouveaux prix mondiaux du pétrole et de la situation politique en Amérique centrale.

Par la suite, M. Sepulveda a rencontré le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, et le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, avant d'être reçu au Parlement par la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvée.

Un déjeuner, donné le jour même par

l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Agustin Barrios Gomez, a permis au secrétaire Sepulveda de rencontrer plusieurs parlementaires et fonctionnaires canadiens, y compris le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean Chrétien.

Avant de quitter Ottawa, le 17 mars, M. Sepulveda a effectué une visite de courtoisie au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. Cette visite a permis à MM. Sepulveda et Trudeau de s'entretenir de plusieurs questions touchant les relations bilatérales canado-mexicaines, en particulier les liens économiques et la coopération. Ils ont également discuté de la visite éventuelle au Canada, cette année, du nouveau président du Mexique, M. Miguel de la Madrid Hurtado, sujet dont M. Sepulveda s'était déjà entretenu avec M. MacEachen.

Relations canado-mexicaines

Les relations entre le Canada et le Mexique ont connu un resserrement notable au cours des dernières années, et les échanges commerciaux entre les deux pays ont fortement augmenté. Plusieurs accords bilatéraux importants ont renforcé ces relations, en particulier dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'énergie et de la culture. De plus, un comité mixte ministériel se réunit environ tous les deux ans.

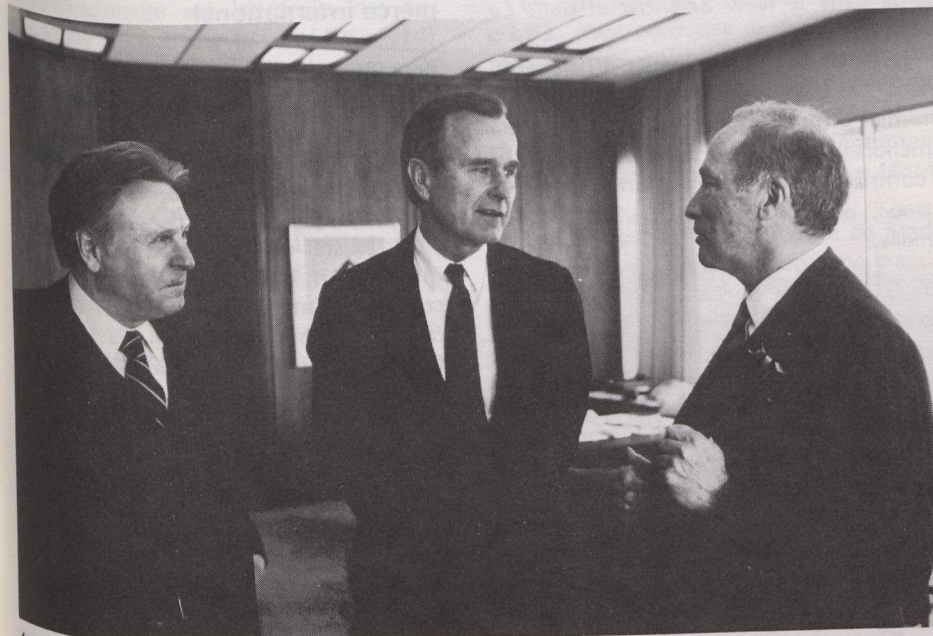
Les exportations canadiennes au Mexique sont passées de \$236 millions en 1979 à \$450 millions en 1982. Il s'agit, principalement, de blé, de produits laitiers, d'acier, de voies ferrées, d'amiante. Le Canada aimerait vendre plus d'équipement pétrolier et gazier ainsi que du matériel de communication.

De son côté, le Mexique est un fournisseur important de pétrole pour le Canada (environ 20 p. cent du pétrole importé au Canada proviennent du Mexique), auquel il vend, également, du café, des légumes frais et du minerai non métallique.

Le tourisme joue un rôle important dans les relations canado-mexicaines. En 1982, par exemple, 44 410 Mexicains ont visité le Canada et l'on s'attend qu'en 1982-1983, 300 000 Canadiens se rendent au Mexique.

Il faut aussi signaler un accord spécial, de gouvernement à gouvernement, aux termes duquel 20 jeunes spécialistes et techniciens canadiens et mexicains travaillent ou étudient dans l'autre pays pendant un an.

Visite officielle à Ottawa du vice-président des États-Unis



Richard Vroom

Le vice-président des États-Unis, M. George Bush, a effectué une courte visite à Ottawa le mois dernier pour discuter avec les dirigeants canadiens de plusieurs questions internationales et bilatérales, en particulier des relations Est-Ouest et du contrôle des armements. M. Bush s'est entretenu, en particulier, avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et avec le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen. Sur la photo, on aperçoit (de gauche à droite), M. MacEachen, M. Bush et M. Trudeau lors d'une rencontre au ministère des Affaires extérieures.

Mesures spéciales d'immigration pour résidents iraniens

De nouvelles mesures spéciales permettront aux visiteurs iraniens, y compris les titulaires d'un permis du Ministre, de présenter une demande de résidence permanente sans devoir quitter le Canada, a annoncé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Ainsi, les visiteurs iraniens, étudiants et titulaires d'un permis du Ministre, pourront présenter leur demande de résidence permanente suivant deux catégories: s'ils ont des parents au Canada qui peuvent et qui veulent les aider, ou s'ils séjournent au Canada depuis au moins 12 mois et s'ils ont fait preuve d'aptitudes à s'établir ici avec succès.

On s'attend que 2 000 Iraniens bénéficieront de ces mesures. De ce nombre, la moitié environ sont des étudiants aux-

quels le gouvernement iranien a supprimé l'aide financière. "Plusieurs de ces étudiants se sont vu refuser le renouvellement de leur passeport et craignent, s'ils retournent dans leur pays, de faire l'objet de représailles ou même que leur vie soit menacée", a indiqué le Ministre.

Les mesures annoncées sont semblables à celles prises pour aider les Polonais, les Salvadoriens et les Libanais, à une exception près cependant: elles ne s'appliquent qu'aux personnes se trouvant déjà au Canada.

Le droit d'établissement sera accordé au Canada par décret du conseil. Une fois devenues résidents permanents, ces personnes pourront parrainer les personnes à leur charge en Iran en vertu du principe de la réunion des familles.

Un lecteur de braille réalisé par des chercheurs de Sherbrooke

Deux chercheurs du département de biophysique de l'Université de Sherbrooke, MM. Gérard Lachiver et Jean-Pierre Vachon, ont réalisé un appareil optique-électrique qui peut lire le braille.

Le dispositif de lecteur pour braille, que ses inventeurs appellent Braillect, rendra le grand nombre de textes écrits en braille accessibles à la majorité des personnes aveugles qui ne savent pas le lire au toucher. Des limites d'ordre technologique ne permettent pas à l'heure actuelle de construire dans un format convenable un appareil pouvant lire les caractères imprimés conventionnels.

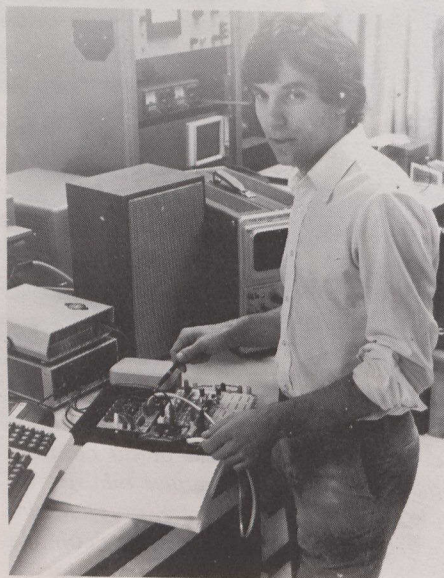
Plusieurs avantages de l'appareil Braillect découlent du fait qu'il permet le traitement automatisé de textes écrits en braille. Le crayon de lecture de l'appareil est guidé à travers le texte et reconnaît les bosses du caractère grâce à une disposition judicieuse de fibres optiques. Une fois capté correctement, le signal est facilement traduit, par l'intermédiaire d'impulsions électriques, pour effectuer toutes sortes de tâches.

Les inventeurs considèrent la réalisation de l'appareil Braillect comme une étape intermédiaire importante vers l'utilisation générale du braille "ouvert". Dans cette notation, les points saillants sont simplement remplacés par des perforations dans le papier. Cette modification minimale donne un grand nombre d'avantages puisqu'il existe déjà toute une technologie utilisant les rubans perforés (type Télétype) qui peut être directement

adaptée aux besoins des aveugles. Pour cette raison, l'idée du braille "ouvert", proposée en 1982 par MM. Seufert et Lachiver dans le journal scientifique *Public Health*, a été reçue avec enthousiasme partout dans le monde, comme en témoignent les notes ou articles à ce sujet parus dans le *New Scientist* et dans *Le Monde*.

Le groupe de chercheurs du département de biophysique a ainsi réalisé le premier projet d'une série de trois visant à améliorer la situation pour les aveugles et à contribuer à leur intégration sociale.

Liaison, publication de l'Université de Sherbrooke.



M. Gérard Lachiver

Accords de financement de la SEE

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé quatre accords de financement d'une valeur globale de US\$ 4 396 443 en vue d'appuyer des ventes de biens et services canadiens en Hongrie, en Indonésie et au Venezuela.

Il s'agit, entre autres:

— d'un accord de financement de US\$ 4,05 millions en vue d'appuyer la vente portant sur la conception, la fabrication et la mise en route d'un système de traitement de données Landsat par MacDonald, Dettwiler & Associates Ltd., de Richmond (Colombie-Britannique), destinée au ministère des Finances d'Indonésie au nom du National Institute of Aeronautics and Space (LAPAN) d'Indonésie;

— du financement à forfait de billets à ordre d'une valeur globale de US\$ 154 440 en vue d'appuyer la vente de 65 têtes de bétail d'élevage Holstein-Friesian destinées à M. Alcides Gonzalo Aranda de Caracas (Venezuela), par Luzza International Livestock Corporation, de Mississauga (Ontario). Les billets sont garantis par la Banco de Comercio S.A. de Caracas.

La Banque de données sur le commerce international

Pour être en mesure d'affronter efficacement la concurrence internationale, toute entreprise doit posséder le plus grand nombre de renseignements qui lui permettront d'évaluer les possibilités d'exportation de ses produits.

Il existe un moyen d'obtenir cette information: la Banque de données sur le commerce international (BDCI) mise sur pied par le ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Les renseignements qui s'y trouvent sont fondés sur les données que le Ministère reçoit, sur bandes d'ordinateur, du Bureau de la statistique des Nations Unies. Ils renferment des données sur les mouvements d'import-export de 65 États commerçants, ainsi que sur les neuf pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et sur ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les pays qui font état de leurs échanges précisent la destination de leurs exportations et l'origine des biens qu'ils importent. La BDCI renferme des renseignements portant sur quelque 2 600 marchandises, contenus dans des dossiers

ronique des arts
qui vont de 1962 à 1981.

Les chiffres d'import-export, ventilés selon la nature des marchandises, les pays d'origine et de destination, constituent le point de départ logique de toute recherche sur les marchés étrangers. La Banque de données se révèle donc un instrument très utile qui permet de déterminer les produits canadiens exportables et les débouchés éventuels.

La Banque de données est spécialement utile aux petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'obtenir leurs propres données sur l'exportation. Elle fournit, par exemple, aux personnes peu familières avec le domaine de l'exportation, et qui veulent savoir comment pénétrer le marché mondial, de bonnes données de base sur la situation de l'importation telle qu'elle existe dans les pays qui l'exposent et sur leurs fournisseurs étrangers actuels.

Création d'un Bureau des affaires constitutionnelles autochtones

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé, le 17 mars, la création d'un Bureau des affaires constitutionnelles autochtones.

La création de ce bureau résulte de l'accord conclu à l'issue de la Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones (*Hebdo Canada*, vol.11, n° 14) tenue récemment. Cet accord vise à prévoir dans la Constitution canadienne un mécanisme de suivi pour la résolution des problèmes constitutionnels intéressant les peuples autochtones.

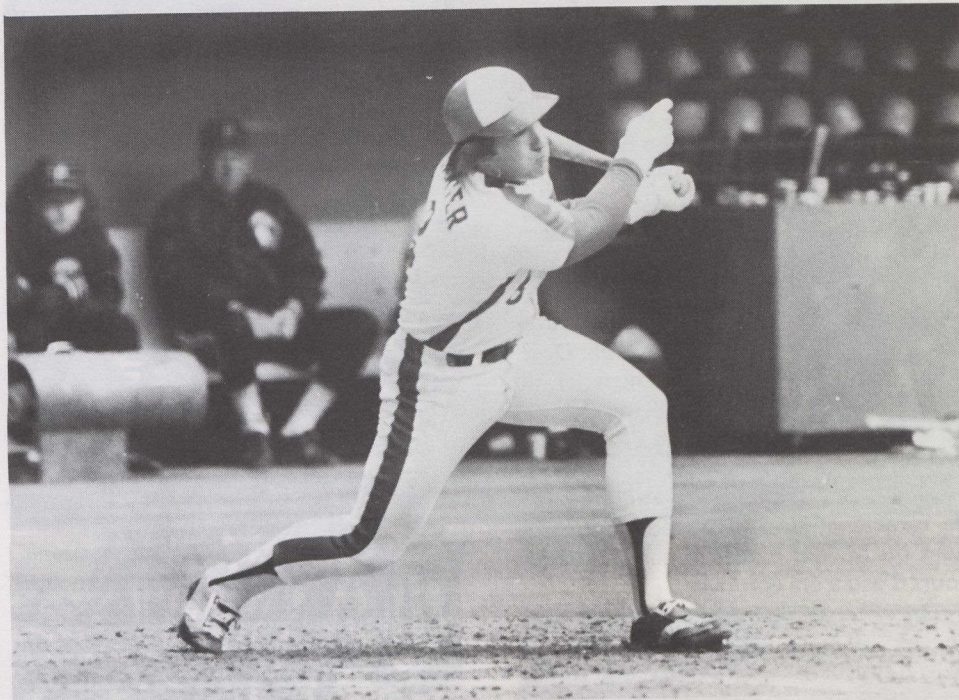
M. Trudeau a, par ailleurs, invité les provinces et les territoires à prendre des dispositions semblables pour faciliter leur participation à ce suivi.

Le nouvel organisme fera rapport au Premier Ministre par l'intermédiaire du secrétaire du Cabinet pour les relations fédérales-provinciales. Il coordonnera toutes les activités du gouvernement fédéral ayant trait à ce suivi, ainsi que les consultations bilatérales entre les autorités fédérales et les représentants des peuples autochtones.

Ce bureau sera notamment chargé:
— d'effectuer les préparatifs nécessaires pour les prochaines conférences constitutionnelles des premiers ministres sur les questions autochtones, y compris les réunions de ministres et de fonctionnaires;
— de travailler en étroite collaboration avec les représentants des peuples autochtones et de veiller à ce qu'ils soient con-

(suite à la page 8)

Les partisans de l'équipe de base-ball de Montréal, une race à part



Gary Carter, le populaire receveur des Expos, en pleine action.

Première équipe canadienne à être admise dans les Ligues majeures de base-ball, les Expos de Montréal étaient, à leurs débuts en 1969, la plus mauvaise équipe d'Amérique du Nord.

De nos jours, si les Expos font la manchette, c'est pour des motifs bien différents. Non seulement sont-ils devenus l'une des meilleures équipes de base-ball, l'une de celles qui suscitent le plus d'enthousiasme, mais leurs matchs comptent parmi les passe-temps préférés des Montréalais.

Les Expos ont élu résidence au Stade olympique, qui est également une grande oeuvre architecturale de Montréal. Construit à l'occasion des Jeux olympiques de 1976, le stade est impressionnant à voir: il suffit d'imaginer une soucoupe volante de 300 mètres de longueur pour s'en faire une idée.

Le stade est peut-être majestueux vu de l'extérieur, mais c'est à l'intérieur que se déroule l'action.

Les partisans réagissent avec un enthousiasme contagieux aux exploits de Gary Carter, André Dawson et Steve Rogers. "Il règne ici une ambiance qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, déclare John McHale, président des Expos. Les partisans participent au jeu de façon tout à fait unique."

Cet enthousiasme ne peut échapper à un observateur. Lors des matchs des Expos, la foule chante à intervalles régu-

liers, tant pour elle-même que pour les joueurs, une entraînante chanson folklorique intitulée *Le Joyeux Promeneur*. Le refrain, qui va comme suit: "Valderi, valdera ha ha ha", ne sort peut-être pas de l'ordinaire, mais il atteint bien son but lorsque la chorale se compose de 50 000 personnes.

La foule n'est pas seule à être enthousiaste; il y a aussi Youppi, la mascotte orange des Expos. Youppi amuse les spectateurs par ses pirouettes sur l'abri des joueurs, sans oublier ses moqueries à l'intention des joueurs adverses. Bref, il mène le bal.

Si l'attraction principale est évidemment le match, les partisans profitent également des diverses installations de restauration disséminées dans le stade, ce qui n'est pas surprenant étant donné la réputation que s'est acquise Montréal au chapitre de la gastronomie. L'une d'elles, une brasserie très animée de type bavarois, présente un orchestre à flonflon, qui ajoute encore à l'ambiance. C'est l'Oktoberfest en juillet.

La fièvre du base-ball n'est pas nouvelle à Montréal. Pendant 20 ans, les Royaux de Montréal ont été la principale filiale des Dodgers de Brooklyn (aujourd'hui de Los Angeles). C'est à Montréal que des joueurs tels que Jackie Robinson et Duke Snider, qui allaient devenir membres du Temple de la renommée, ont entrepris leur carrière.

Inventaire des saumons

Dans une ère où le saumon de l'Atlantique recule à vue d'oeil, un des problèmes auxquels se butent les biologistes est l'inventaire de la capacité d'accueil des rivières sur de vastes territoires. Les relevés se font traditionnellement sur le terrain et ils sont fort coûteux.

Une équipe du département de géographie de l'Université de Sherbrooke, dirigée par le Pr Jean-Marie Dubois, s'est penchée sur le problème depuis 1974 avec l'aide financière de la Woods Hole Oceanographic Institution (Massachusetts), du Bureau de la recherche de l'Université et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Une méthode par photo-interprétation de caractéristiques hydrogéomorphologiques du lit, des berges et des abords des cours d'eau a été éprouvée.

On a étendu la méthode aux salmonidés en général et les résultats sur une rivière de la baie James sont de 100 p. cent tant pour les fosses que pour les frayères et sur une rivière des Cantons de l'Est, ils sont de 100 p. cent pour les frayères et de 57 p. cent pour les fosses.

Liaison, publication de l'Université de Sherbrooke.

Un micro-ordinateur pour l'enseignement de la musique

Les éditions Ad Lib Inc., de Québec, ont mis récemment sur le marché l'Exercette, micro-ordinateur spécialisé dans l'entraînement en formation auditive et en théorie musicale, rapporte le mensuel *Québec Science* dans son édition de décembre 1982. Cet appareil, le seul du genre sur le marché, a été conçu au Laboratoire d'informatique musicale de l'Université Laval, à Québec.

L'étudiant communique avec la machine grâce à un panneau composé de 120 senseurs qui réagissent différemment selon les touches ou les notes d'un mini-clavier. Imprimée sur des feuilles plastifiées appelées "menus", ces notes et ces touches se superposent au panneau. A l'intérieur, on retrouve un maximum de huit cartouches de mémoires programmées en fonction de divers sujets d'entraînement. Un circuit de génération audio, dont le timbre est comparable à celui d'un piano électronique, fait office d'organe de sortie et un dispositif d'allumage lumineux sert à l'émission de messages.

Une fois le menu sélectionné et profi-

tant du feedback musical de l'appareil, l'étudiant peut s'entraîner, par exemple, à distinguer les accords mineurs des accords majeurs, à identifier des intervalles, à épeler différentes gammes, etc. Ce même appareil pourrait éventuellement servir à étudier les conjugaisons, l'orthographe et la grammaire française.

Une armada moderne en mémoire de sir Humphrye Gilbert



*S^r Humphry Gilbert knight
Here may yee see the portraict of his face
W^hile for his countries honour off his trace
Along the seage, and made a noble way com-
To his new groundes faire Virginia
The picture of his mind if yee do crane it
Toke upon vertues picture and yee have it*

Le 3 août prochain, une flotte de grands voiliers fera son entrée dans le port de St-Jean (Terre-Neuve), commémorant ainsi le venue dans ce même port de sir Humphrye Gilbert, 400 ans plus tôt.

Demi-frère de sir Walter Raleigh, Gilbert est l'explorateur du XVI^e siècle qui, en 1583, donna à l'Angleterre sa première colonie. Le 5 août, deux jours après son débarquement, par la lecture d'une proclamation de la reine Elizabeth I, il prit officiellement possession de l'île de Terre-Neuve en son nom.

Quelque temps plus tard, deux des cinq navires qu'il commandait sombrèrent en plein Atlantique, et Gilbert périt dans le naufrage. On raconte qu'au moment où le vaisseau disparut dans la tempête, il lisait à haute voix des passages de *l'Utopie* de Thomas More.

Composée d'une vingtaine de navires anciens, l'armada canadienne qui commémorera, l'été prochain, le voyage de ce courageux explorateur, n'aura pas à affronter de tels périls. Elle effectuera un trajet de 2 400 kilomètres, depuis Hamilton (Ontario) jusqu'au port de St-Jean.

S'il est vrai que le mauvais temps et les forts courants du fleuve Saint-Laurent peuvent présenter certains dangers, nos voiliers modernes sont mieux équipés que ceux du XVI^e siècle pour y résister, et ils se déplaceront en outre sous l'oeil vigilant de la Garde côtière canadienne.

En fait, M. David Ker, organisateur de l'expédition, assure que le voyage, qui comportera plusieurs escales, devrait s'achever exactement à la date prévue, soit 400 ans jour pour jour après le débarquement de sir Humphrye Gilbert sur les rives de Terre-Neuve. Le voyage débutera le 1^{er} juillet.

D'autre part, le gouvernement de Terre-Neuve s'emploie à mettre au point le calendrier des réjouissances qui débuteront en juin, à la date anniversaire de la découverte de l'île par Jean Cabot en 1497, et se poursuivront jusqu'en octobre. On prévoit aussi un certain nombre de programmes d'échange avec la Grande-Bretagne, et la chambre de commerce de St-Jean compte frapper, cette année, un dollar commémoratif à l'effigie de Gilbert.

Tiré de *Tourisme Canada*, février 1983.

Accroissement des francophones au Québec

Au début du prochain siècle, on peut s'attendre que les statisticiens enregistrent, pour l'ensemble du Québec, un accroissement sensible des francophones. Leur pourcentage passerait de 81 à 85 p. cent, si toutefois persistent jusque-là les conditions observées durant les périodes 1966-1971 ou 1971-1976. A des niveaux variables, une augmentation est prévue dans les différentes régions de la province à l'exception de l'Outaouais et de la région montréalaise.

Ces données ressortent de recherches faites par deux démographes de l'Université de Montréal, MM. Norbert Robitaille et Robert Bourbeau, et portant sur l'analyse du processus du renouvellement des principaux groupes linguistiques (francophones, allophones, anglophones).

Une première étude avait permis de mettre en évidence les grandes caractéristiques du phénomène migratoire et de ses effets. Une seconde étude a conduit à l'élaboration d'un modèle de perspectives de population selon le groupe linguistique, adapté aux données québécoises, modèle soumis à un certain nombre d'hypothèses fondées sur l'analyse de phénomènes tels que mortalité, fécondité, mobilité linguistique.

La chronique des arts

Tournée des Grands Ballets canadiens en Extrême-Orient

Les Grands Ballets canadiens, qui célèbrent cette année le vingt-cinquième anniversaire de leur fondation, se préparent à effectuer une grande tournée en Extrême-Orient.

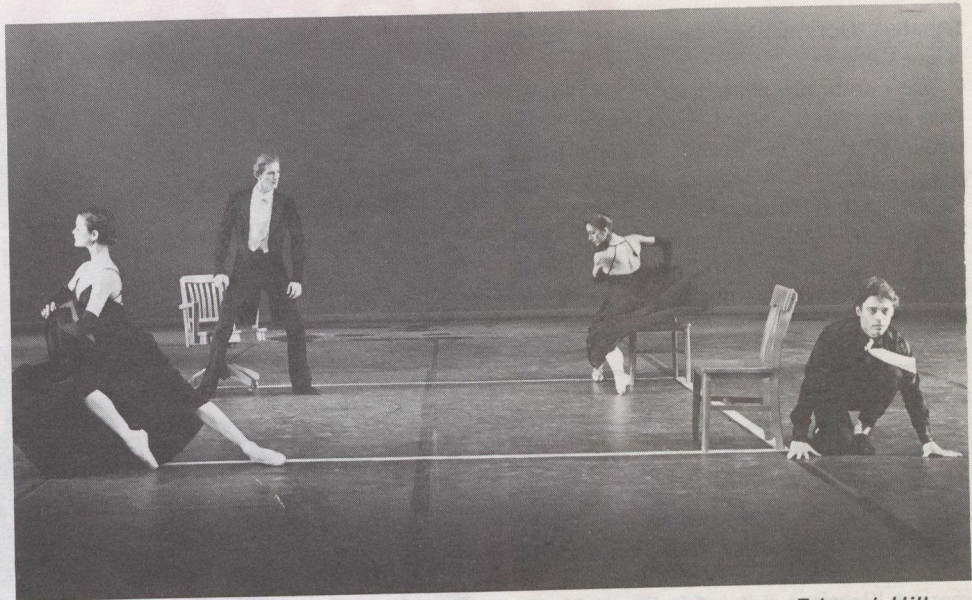
La Compagnie a déjà reçu une confirmation officielle de l'agence Min'on Concert Association de Tokyo l'invitant à effectuer une visite de trois semaines au Japon, en juin 1984. Elle se rendra à Tokyo, à Osaka et dans plusieurs autres villes japonaises.

En plus du Japon, les Grands Ballets canadiens feront une tournée en République populaire de Chine et à Hong Kong. La Compagnie prévoit donner cinq représentations à Pékin et à Shanghai et au moins trois à Hong Kong. (Des négociations sont en cours à cet effet avec les autorités de la République populaire de Chine ainsi qu'avec le Hong Kong Urban Council.) Elle espère inclure, également, les Philippines à son itinéraire.

Dans le cadre de son programme de diffusion artistique à l'étranger, le ministère des Affaires extérieures a accordé une subvention de \$250 000 aux Grands Ballets canadiens.

Historique de la Compagnie

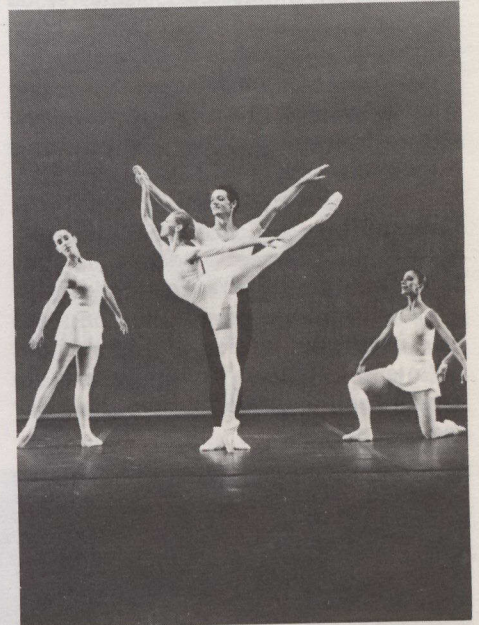
En 1958, une jeune danseuse et chorégraphe, Ludmilla Chiriaeff, fonda, à Montréal, une petite troupe de ballet qu'elle appela *Les Grands Ballets canadiens*. Parallèlement, elle ouvrit une école de danse.



Genesis. Chorégraphie de James Kudelka. Danseurs: Karyn Tessmer, Edward Hillyer, Gioconda Barbuto, Maurice Lemay.

Avec l'aide de Fernand Nault, chorégraphe et directeur artistique adjoint de 1965 à 1974, Ludmilla Chiriaeff donna ses lettres de noblesse à la Compagnie, laquelle connaît à présent une renommée internationale. Fernand Nault fut remplacé par Brian Macdonald (1974-1977) qui créa plusieurs ballets pour la Compagnie. Il occupe, à présent, les fonctions de chorégraphe attitré. En 1978, on forma un comité artistique dont les membres (Colin McIntyre, Linda Stearns et Daniel Jackson) élargirent le répertoire de la troupe, le dosant savamment d'oeuvres classiques et modernes.

Outre ses saisons régulières à Montréal, ses représentations à travers le Canada, ses



David La Hay et Jerilyn Dana dansant le Concerto Barocco, sur une chorégraphie de George Balanchine.

tournées en Europe, en Amérique du Sud et aux États-Unis, la Compagnie se consacre à plusieurs autres activités, soit: l'École supérieure de danse, l'Académie des Grands Ballets canadiens et le cours concentration-ballet de l'école Pierre-Laporte et du CEGEP* du Vieux-Montréal.

Beaucoup de chorégraphies de la troupe ont été réglées sur une musique originale de compositeurs canadiens tels que Paul Duplessis, Harry Freedman, Pierre Mercure, Michel Perrault, R. Murray

* CEGEP: Collège d'enseignement général et professionnel.



Sérénade, par les Grands Ballets canadiens. Chorégraphie de George Balanchine.

Photos Andrew Oxenham

Schafer, Dominique Tremblay et Gilles Vigneault.

De nombreux chorégraphes de réputation internationale ont créé ou monté des oeuvres pour les Grands Ballets canadiens. Citons: George Balanchine, Maurice Béjart, John Butler, Ronald Hynd, Lar Lubovitch, Milko Sparembek, Paul Taylor, Lynn Taylor-Corbett, Antony Tudor et Norman Walker.

Nouvelles brèves

Le magazine, *La Philatélie au Québec*, a remporté la médaille de bronze lors de l'Exposition mondiale de littérature philatélique, tenue récemment à Milan. Une cérémonie a marqué l'événement, le 16 mars, à l'Institut culturel italien, à Montréal, en présence du consul italien à Montréal, M. Francesco Galeota, et du président du Conseil de la Société canadienne des postes, M. le juge René Marin.

L'Association canadienne d'éducation a publié un rapport intitulé *Multiculturalisme et racisme à l'école*. On peut se le procurer en s'adressant à l'Association, 252, rue Bloor ouest, pièce 8-200, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V5.

Le gouvernement fédéral affectera \$15,5 millions à la formation dans le domaine de la foresterie, au cours des trois prochaines années, et \$5,5 millions à l'intensification de la recherche et du développement dans ce domaine pour l'année qui vient.

La United Tire and Rubber Company Ltd., de Rexdale (Ontario), a obtenu une commande de l'armée américaine pour la fourniture de pneus. Cette commande,

Création d'un... (suite de la page 5)

sultés en permanence et à ce qu'ils participent pleinement aux préparatifs des conférences constitutionnelles;

- de collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de résoudre à bref délai les problèmes constitutionnels intéressant les autochtones;
- de coordonner, au besoin, les activités des divers ministères et organismes fédéraux participant au suivi;
- d'une manière générale, de conseiller le gouvernement du Canada sur les problèmes en cause et de veiller à ce que les travaux de recherche et d'élaboration de politiques nécessaires à leur résolution se fassent avec diligence.

Le Premier Ministre a souligné que le



La ville de Toronto célébrera l'an prochain le cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Les célébrations, annoncées récemment par le maire de la ville, M. Art Eggleton, débiteront en mars et se poursuivront jusqu'en octobre. Toronto, la plus grande ville du Canada (la région métropolitaine de Toronto compte 2,9 millions d'habitants) est bâtie sur les bords du lac Ontario, que l'on aperçoit au second plan sur la photo. A droite, la tour du CN.

obtenue par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne, porte à 21 le nombre de contrats signés par la United Tire depuis avril 1982: 19 avec l'armée américaine et deux dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement.

Trente et un éditeurs canadiens ont pris part à la Vingtème Foire du livre pour enfants de Bologne (Italie), qui s'est tenue du 3 au 6 mars.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a publié, sous le titre *Revue annuelle de l'aide 1981*, le

nouveau bureau s'ajoutait aux ministères actuels, comme le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le Secrétariat d'État, qui garderont leurs responsabilités en matière d'élaboration de politiques et de gestion des programmes dans de nombreux domaines intéressant les peuples autochtones.

M. Trudeau a annoncé l'intention du gouvernement d'instituer un programme de financement étalé sur plusieurs années pour assurer aux associations nationales représentant les peuples autochtones les ressources nécessaires à leur participation aux prochaines discussions constitutionnelles. Le gouvernement fédéral fournit une aide de ce genre aux associations autochtones depuis 1980; il la réévaluera avec elles pour voir si elle est suffisante.

mémoire du Canada au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé récemment la conclusion d'une série d'accords d'exploration pétrolière et gazière avec un consortium composé de 40 sociétés, représenté par la Dome Petroleum Limited, principal exploitant de ce programme. Aux termes de ces cinq accords, d'une durée de cinq ans chacun, la Dome et ses associés doivent forer huit puits dans une zone d'environ 3 410 778 hectares dans la mer de Beaufort.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304